

ANNEXE A : Quelques points de contact au Canada



Ministères et organismes du gouvernement fédéral

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)

Le MAÉCI est responsable de la politique étrangère du Canada, des relations avec les autres pays et de la participation aux organismes multilatéraux. Cela englobe les affaires politiques, sociales, culturelles et environnementales mais une grande partie de ces activités concernent le commerce international et les investissements. Outre le ministre des Affaires étrangères, il y a également un ministre du Commerce international au Canada, détenteur d'un portefeuille important au Cabinet.

Étant donné l'importance du commerce pour l'ensemble de l'économie du pays, le MAÉCI a d'importantes responsabilités dans les domaines de la santé de l'économie et de la capacité concurrentielle du Canada. Il cherche activement à défendre et promouvoir les intérêts économiques et commerciaux du pays à l'étranger. Pour contribuer au développement économique et à l'emploi au Canada, il favorise et facilite aussi les investissements étrangers directs au pays. Pour y parvenir, le Ministère conçoit et gère un certain nombre de programmes pour attirer les investissements étrangers productifs au Canada.

Le ministère aide à attirer les investissements étrangers et la technologie au Canada et aide les sociétés canadiennes qui recherchent des investissements étrangers ou des partenariats et à acquérir des technologies.

Programme de développement de l'investissement

La Direction générale de l'investissement et de technologie s'affaire à promouvoir le Canada auprès des investisseurs étrangers comme une destination intéressante et concurrentielle pour leurs éventuels investissements. Elle encourage particulièrement ceux qui prennent la forme de nouvelles usines et de matériel, de coentreprises ou de partenariats stratégiques. La Direction cherche surtout à attirer des investissements qui font venir de nouvelles technologies au Canada, un élément-clé de la création de nouveaux emplois et de possibilités de développement économique. Elle aide également les entreprises canadiennes à trouver des partenaires d'investissement international et à accéder aux sources étrangères de capitaux et de technologies. La Direction générale de l'investissement et de la technologie assure un appui aux pdg de filiales canadiennes de multinationales qui cherchent à attirer au Canada les mandats de fabrication et de recherche et développement. En outre, elle surveille et analyse les tendances d'investissement et la perception du Canada comme destination de ces investissements. La Direction travaille étroitement avec les directions géographiques du MAÉCI de même qu'avec les agents d'investissements en poste en l'étranger, les autorités provinciales et municipales ainsi qu'avec les organismes professionnels et commerciaux. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la :

Direction générale de l'investissement et de technologie
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Édifice Lester B. Pearson
125, prom. Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Téléphone : (613) 992-4916
Télécopieur : (613) 996-1370
FaxLink* : (613) 944-6500
Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

Ministère de l'Industrie (MI)

Le MI s'est vu confier à sa création un vaste mandat pour améliorer la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne en stimulant la croissance des entreprises canadiennes, en favorisant un milieu d'affaires juste et efficace tant pour les sociétés que pour les consommateurs et en encourageant le commerce dans les domaines de la science et de la technologie. En ce qui concerne les petites entreprises, ce ministère a été doté de responsabilités particulières :

- élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des politiques nationales mettant l'accent sur la capacité concurrentielle internationale de l'industrie, l'amélioration du développement industriel, scientifique et technologique et l'amélioration de la productivité et de l'efficacité de l'industrie;
- promouvoir la mobilité des biens, des services et des facteurs de production au Canada;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales mettant l'accent sur l'entrepreneuriat ainsi que le lancement, la croissance et l'exportation des petites entreprises;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes nationaux concernant les avantages industriels découlant des politiques d'achats de biens et de services par le gouvernement du Canada; et
- promouvoir et fournir des services de soutien à la commercialisation des biens, des services et de la technologie provenant du Canada.

Les bureaux régionaux travaillent directement avec les sociétés canadiennes afin de promouvoir le développement industriel, scientifique et technologique. Ils aident leurs clients à tirer parti des possibilités sur un marché international concurrentiel en leur fournissant des services dans le domaine des renseignements d'affaires, du développement technologique et industriel ainsi que du développement commercial et des marchés. Le MI assure également la promotion et la gestion de tout un ensemble de programmes et de services.

Les bureaux régionaux du MI offrent les avantages particuliers suivants :

- l'accès aux renseignements et à l'expertise sur le commerce et la technologie;
- l'accès à des réseaux nationaux et internationaux;
- une base de connaissances du secteur industriel;
- des locaux communs avec les Centres de commerce international en liaison avec le MAÉCI et les représentations commerciales canadiennes à l'étranger;

*Le FaxLink est un système de télécopie interactive grâce auquel on peut obtenir des feuillets de renseignements sur les possibilités d'investissement et sur les débouchés sectoriels, à partir d'un télécopieur. Composer le numéro de FaxLink sur le combiné téléphonique du télécopieur et suivre les instructions vocales.